



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le **Mercredi 6 novembre 2013** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **Monsieur Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	21/10/2013
Affichage	21/10/2013

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	26	7

THEME : PATRIMOINE 5.

**OBJET : ACTIVITES
SERVICE DU PATRIMOINE
– TARIFS 2014.**

Etaient Présents : DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, PETELET Renée, POYAU Aurélie, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PROREL Alain, PEYTHIEU Eric, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, ESTACHY Monique, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

CIRIO Raymond pouvoir à MARCADET Didier.
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale.
PONSART Marie-Hélène pouvoir à FABRE Mireille.
CODURI Laetitia pouvoir à GUIGLI Catherine.
RAPANOEL Séverine pouvoir à MARCHELLO Marie.
ESCALLIER Karine pouvoir à SEZANNE Philippe.

Absents-Excusés :

CIRIO Raymond, MUSSON Pascal, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, CODURI Laetitia, RAPANOEL Séverine, ESCALLIER Karine.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Yvon AIGUIER.

Dans le cadre de la révision des recettes diverses de la Ville, il est proposé à l'assemblée d'examiner la révision des tarifs appliqués pour les offres de visite, atelier et conférence au public, activités du service du patrimoine, Briançon Ville d'Art et d'Histoire. L'application de ces tarifs aura lieu le 1^{er} décembre 2013.

Il est proposé de ne pas augmenter les tarifs et de revoir ceux pratiqués les dimanches et jours fériés ou des prestations en langues étrangères. En effet, le service note une baisse des groupes sur rendez-vous, compte tenu des tarifs élevés en comparaison à ceux de la semaine.

Les recettes liées aux activités du service du patrimoine seront encaissées par la régie directe du service.

Prestations	Tarifs 2013		Tarifs 2014	
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit
	Visite 2 h groupe adultes en français			
	98 €		98 €	
jour férié	140 €		110 €	
	Visite 2h groupe adultes en langue étrangère			
	124 €		124 €	
jour férié	173 €		150 €	
	Visite tarif horaire			
	49 €		49 €	
	Tarifs demi-journée			
(30 pers. max/guide)	121 €		121 €	
jour férié (30 pers. max/guide)	178 €		170 €	
Supplément prestation en langue étrangère	36 €		36 €	
	Tarifs journée			
	240 €		240 €	
jour férié	350 €		320 €	
Supplément Prestation en langue étrangère	72 €		60 €	

Prestations	Tarifs 2013		Tarifs 2014	
	Plein tarif	Tarif réduit	Plein tarif	Tarif réduit
Individuel	6,20 €	4,60 €	6,20 €	4,60 €
Individuel jour férié et prestation langue étrangère	7,20 €	5,60 €	7,20 €	5,60 €
Atelier des 6-12 ans (tarif unique)	2,00 €		2,00 €	
Visite spectacle	8,20 €	5,60 €	8,20 €	5,60 €
Visites Gourmands d'histoire			8,00 €	6,00 €
Carte pass-patrimoine	15,30 €	11,25€	15,30 €	11,25 €
Conférence (individuel tarif unique)	6,20 €		6,20 €	
Conférence (groupe)	200,00€		170,00 €	

La liste des bénéficiaires du tarif réduit s'établira comme suit :

- Demandeurs d'emploi.
- Bénéficiaires du R.S.A.
- Jeunes de 12 à 16 ans et étudiants.
- Familles nombreuses.
- Handicapés.
- Groupes de 12 personnes lors des visites programmées pour individuels.
- Détenteurs de la carte d'hôte de l'Office du Tourisme de Briançon Serre Chevalier.

Les billets exonérés seront destinés aux jeunes de moins de 12 ans sauf pour l'atelier des 6-12 ans.

Il est proposé de ne pas modifier les conditions tarifaires des visites et ateliers destinés aux scolaires et centres accueillant du jeune public :

Prestations	Tarifs 2013	Tarifs 2014
	Tarif unique	Tarif unique
	Visite groupes scolaires/classe	
En français	82,00 €	82,00 €
En langue étrangère	107,00 €	107,00 €
	Tarif journée scolaires/classe	
En français	180,00 €	180,00 €
En langue étrangère	205,00 €	205,00 €
	Tarif atelier pédagogique/classe	
En français	100,00 €	100,00 €
En langue étrangère	125,00 €	125,00 €

Dans le cadre des activités hors Briançon, les frais de déplacement du guide conférencier seront facturés conformément aux termes de l'arrêté du 26 août 2008 (J.O. du 30 août 2008) portant sur les indemnités kilométriques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver les propositions ;
- D'adopter la tarification des prestations proposées ;
- D'autoriser le service du patrimoine à percevoir les recettes correspondantes ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune ladite convention, ainsi que toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 32

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 08 NOV. 2013
PUBLIÉ LE 08 NOV. 2013
NOTIFIÉ LE

Le Maire

Gérard FROMM